

**Exigences pour l'utilisateur:**

- Les présentes instructions de montage et d'utilisation doivent être remises au surveillant et aux employés concernés.
- Lire attentivement les instructions avant utilisation et les conserver à portée de main.
- Toutes les personnes travaillant avec le produit doivent bien connaître le contenu des présentes instructions de montage et d'utilisation et des consignes de sécurité qu'elles contiennent.
- Le produit ne doit pas être transmis à d'autres utilisateurs sans les instructions de montage et d'utilisation.



Comparer le numéro de version (voir en-tête) des présentes instructions de montage et d'utilisation avec la version disponible sur notre site Internet. Seule la version la plus récente doit être utilisée.
www.mbt.ag/980

Domaine d'utilisation:

Convient comme point d'ancrage pour les installations mobiles et permanentes de maximum 3 personnes. Peut être utilisé aussi bien comme point d'ancrage unique que comme liaison avec n'importe quelle autre ligne de vie.

La hauteur libre nécessaire doit être déterminée par l'utilisateur en s'appuyant sur le mode d'emploi des moyens de liaison d'EPI contre les chutes utilisés. L'espace libre sous le poste de travail sur lequel l'équipement de protection individuel contre les chutes est utilisé doit être impérativement contrôlé pour éviter le choc contre des objets ou des surfaces basses.

**Avertissements:**

Utiliser une protection de la tête



Harnais de sécurité obligatoire



Avertissement contre les risques de chute

Consignes de sécurité générales:

- Le point d'ancrage ne peut être utilisé au maximum pas trois personnes en même temps.
- Avant chaque utilisation, il faut garantir l'espace libre nécessaire sous l'utilisateur, afin d'éviter tout impact sur le sol ou un autre obstacle en cas de chute.
- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués selon les consignes des instructions de montage et d'utilisation et, le cas échéant, selon la check-list.
- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués par des ouvriers qualifiés.
- Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Les éléments de construction endommagés ne doivent pas être utilisés.
- Le produit ne peut être mis en œuvre que dans les conditions d'utilisation définies et conformément à l'usage prévu.
- Après un dommage, un choc ou si des pièces tordues sont constatées, il ne faut plus continuer d'utiliser le produit.
- Il ne faut utiliser que des pièces d'origine MBT.
- Le produit ou le système complet ne peut être ni modifié ni complété.
- Les travaux doivent être adaptés aux conditions météorologiques (risque de glissade par exemple). Dans des conditions météorologiques extrêmes, il convient de prendre des mesures préventives pour sécuriser l'appareil et les environs et pour protéger les ouvriers.
- Si le produit devait être utilisé hors de Suisse, il faut que la personne le mettant en circulation fournisse avec le produit les instructions de service et d'entretien ainsi que les instructions sur les contrôles cycliques et les réparations du produit dans la langue du pays où le produit est utilisé. De plus, il faut prendre en compte les dispositions de chaque pays.
- Contactez le fabricant si une utilisation standard n'est pas possible.

Important:

- Le chef de chantier (généralement le contremaître) doit donner son accord à l'utilisation du produit avant la mise en service.
- Le produit doit uniquement être utilisé par des personnes disposant de la formation et des qualifications correspondantes. Ces personnes ne doivent pas présenter de problèmes de santé (par ex. des problèmes d'alcool, de drogue, de médicaments ou de circulation, etc.).
- Le dispositif d'ancrage ne doit être utilisé que pour un équipement de protection individuel contre les chutes et non pas pour des dispositifs de levage.
- Un plan des mesures de sauvetage prenant en compte tous les cas d'urgence possibles au travail doit exister. (Mesures de sauvetage possibles : 1. plateforme élévatrice de travail, 2. plateformes, 3. grue).
- La personne responsable de la planification du chantier doit établir un plan de montage où tous les points d'ancrages du bâtiment sont indiqués. Tous les documents doivent être conservés dans le bâtiment.
- Si le point d'ancrage fait partie d'un système antichute, alors la force dynamique qui agit sur l'utilisateur lors de l'opération de récupération doit être limitée à 6 kN par des moyens de liaison appropriés.

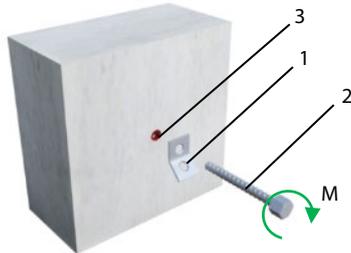
🔥 Produits compatibles:

Les produits suivants de la norme correspondante peuvent être installés sur le point d'ancrage KiBo Steinadler:

EN 354	EPI contre les chutes - moyens de liaison
EN 358	EPI contre les chutes - pour des fonctions de fixation, systèmes de fixation
EN 360	EPI contre les chutes - appareils de sécurisation en hauteur
EN 361	EPI contre les chutes - harnais antichute
EN 362	EPI contre les chutes - éléments de liaison
EN 795	EPI contre les chutes - dispositif d'ancrage / points d'ancrage

⚙️ Caractéristiques techniques:

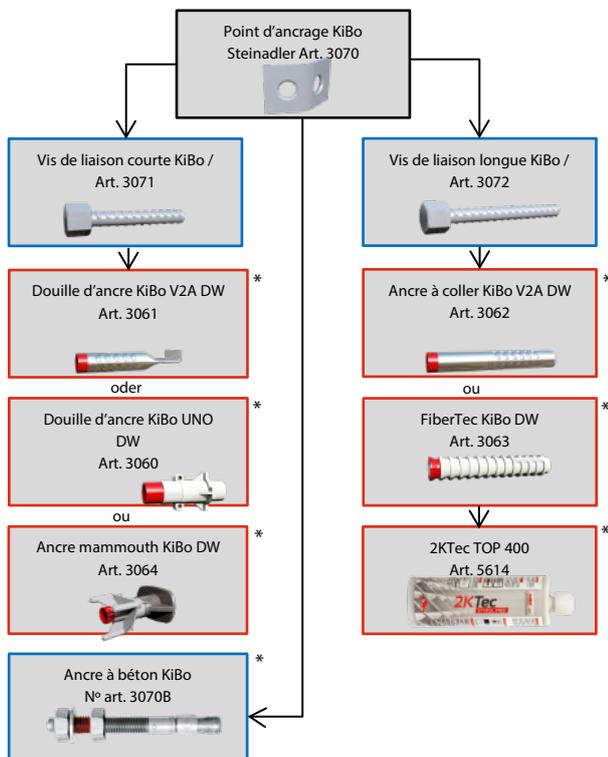
- charge admissible: maxi 3 personnes
- sens de la force: dans toutes les directions
- Couple de serrage: 50 Nm



1. Point d'ancrage KiBo Steinadler
2. Vis de liaison ou ancre à béton
3. Ancrage côté bâtiment

⇄ Combinaisons:

Le point d'ancrage Steinadler Art. 3070 peut être utilisé avec différents moyens de fixation de Mägert G&C Bautechnik AG et ne s'utilise qu'avec ceux-ci. En fonction de la combinaison, les instructions d'utilisation correspondantes doivent être respectées.

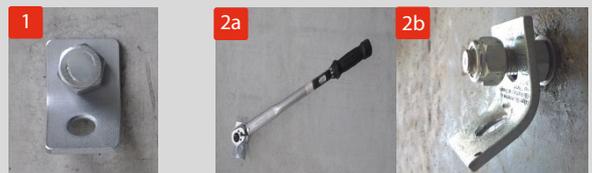


*Respecter également le mode d'emploi

🔧 Procédure de montage du point d'ancrage KiBo Steinadler:

👉 Important:

- Si le point d'ancrage doit être installé après la réalisation de l'ouvrage, il faut respecter les points suivants:
 - Contrôle visuel de la qualité du béton (aucune fissure).
 - Seul l'ancrage KiBo marqué en rouge peut être utilisé comme fixation.
 - Contrôle visuel de l'encrassement des douilles d'ancrage, si nécessaire, les nettoyer.
- Aucune personne ne participant pas directement à l'opération ne doit se trouver dans la zone de montage pendant la mise en place et le déplacement. Le non-respect des instructions entraîne un risque d'accident.
- Si le produit n'est pas monté et sécurisé conformément aux instructions de montage et d'utilisation, l'accès à la zone dangereuse doit être interdit et signalé par un panneau d'interdiction « Accès interdit ».
- L'ancrage KiBo doit être intégré dans l'ouvrage de telle manière à être entouré sur le côté et vers l'arrière d'au moins 20 cm de béton armé sans fissure. Dans le cas d'un dommage, l'ancrage KiBi ne peut pas être utilisé.
- La qualité du béton A230 = C25/30 doit atteindre au moins une résistance de 80% de la qualité finale. Il faut tout d'abord déterminer si l'ouvrage peut supporter la charge possible lors d'un rattrapage (30 kN). La ligne de vie ne peut être installée que dans du béton armé ayant la résistance indiquée.



1. Le point d'ancrage est vissé avec la vis de liaison KiBo ou l'ancre à béton. La douille d'ancrage ou l'ancre à béton doivent être intégrées dans l'ouvrage de manière à ce qu'elles soient entourées d'au moins 20 cm de béton armé sans fissure et que l'épaisseur de la construction en béton soit d'au moins 20 cm.

Vis de liaison KiBo:

- 2a Pour la sécurité, la vis de liaison KiBo doit être serrée avec un couple de 50 Nm au moyen d'une clé dynamométrique.

Ancre à béton KiBo:

- 2b L'écrou Poly-Stop doit être vissé sur l'ancre à béton jusqu'à la tige sans filetage, de manière entièrement visible.

👉 Important:

- Si le point d'ancrage KiBo Steinadler est utilisé par 3 personnes, il faut accrocher le mousqueton KiBo en acier Maillon Rapide Delta Art. N° 3026 sur le point d'ancrage.





3. Sur le point d'ancrage il faut installer un EPI contre les chutes correspondant au moyen d'une liaison contrôlée. Le point d'ancrage KiBo Steinadler doit pouvoir tourner autour de la vis de liaison après le montage.

Procédure de montage des douilles bétonnées:

- Douille d'ancrage KiBo UNO DW, Art. 3060
- Douille d'ancrage KiBo V2A DW, Art. 3061
- Ancre mammouth KiBo DW, Art. 3064



Clouer le cône sur le coffrage du mur.



Placer la douille sur le cône. La douille doit être fixée de face sur le cône. Les douilles peuvent maintenant être bétonnées.

Les douilles bétonnées ne peuvent être utilisées que lorsque la résistance à la pression du béton de 30N/mm² a atteint 80%

Procédure de montage de l'ancrage à béton:

- Ancre à béton KiBo Art. 3070B



Percer le trou.



Bien nettoyer le trou.



Placer l'ancrage à béton et la laisser dépasser de 45 mm. Serrer l'écrou à 110 Nm.

Taille du trou

Désignation	Diamètre	Profondeur
Ancre à béton KiBo	Ø 16	115 mm

Procédure de montage des douilles collées:

- Ancre à coller KiBo V2A DW, Art. 3062
- FiberTec KiBo DW, Art. 3063



Percer le trou.



Bien nettoyer le trou.



Appliquer la colle avec: 2KTec TOP 400S, Art. 5614



Enfoncer la douille à coller dans la colle avec une légère rotation.

Taille du trou :

Désignation	Diamètre	Profondeur
Ancre à coller KiBo V2A DW	Ø 25	160 mm
FiberTec KiBo DW	Ø 30	150 mm

Le temps de durcissement en fonction de la température ambiante peut être lu directement sur la cartouche de la colle concernée.

Déplacement:

- Réaliser les étapes de démontage dans le sens inverse de «Procédure de montage du point d'ancrage KiBo Steinadler».
- Montage sur un nouvel emplacement selon «Procédure de montage du point d'ancrage KiBo Steinadler».

Procédure de démontage:

- Réaliser les étapes de démontage dans le sens inverse de «Procédure de montage du point d'ancrage KiBo Steinadler».

Transport / Stockage:

- Le produit doit être stocké de façon à exclure tout endommagement.
- Nous recommandons de protéger le produit contre les intempéries.
- Lors du transport, le produit doit être sécurisé de façon à éviter tout endommagement causé par un glissement, un choc, une chute, etc.

Entretien:

Seules des pièces d'origine MBT doivent être utilisées. Les éléments endommagés ne doivent pas être utilisés et doivent être remplacés. Les réparations ne peuvent être effectuées que par le fabricant.

Q Vérification et documentation:

Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Il faut impérativement veiller au bon fonctionnement des composants. Les pièces suivantes doivent être vérifiées avant chaque montage:

- Pièces métalliques: présence de déformations, pincements et fissures.

Contrôle quotidien:

Avant toute utilisation, le produit doit être vérifié par un spécialiste conformément aux points de contrôle mentionnés plus haut.

En cas de doute sur la sécurité du produit, il faut immédiatement arrêter de l'utiliser.

Vérification périodique:

📌 Important:

- Le point d'ancrage doit être contrôlé 1 fois par an par une personne formée. Le résultat du contrôle doit être inscrit dans la carte de référence de l'appareil. Sur demande, le contrôle peut aussi être réalisé par la société Mägert G&C Bautechnik AG.
- Le point d'ancrage ne doit pas être utilisé plus de 5 ans à partir de la première mise en service. Après écoulement de cette période, le produit doit être mis hors service et soumis à un contrôle détaillé. Un tel contrôle doit être réalisé par le fabricant du produit. Dans le cadre du contrôle, la période de la nouvelle homologation et la date du prochain contrôle seront fixées.

La date d'échéance du prochain contrôle est indiquée sur le carte de l'appareil. La période d'utilisation du matériel jusqu'à la prochaine vérification est définie lors de la vérification périodique. Après écoulement de cette période, l'appareil ne peut pas être utilisé sans une prochaine vérification. La vérification doit être documentée et inscrite sur la carte d'identification.

🔧 Service MBT:

Des contrôles cycliques ou des opérations d'entretien ou de réparation à réaliser sur vos produits MBT ? Prenez rendez-vous avec notre spécialiste.

- Numéro de téléphone du spécialiste maintenance: 041 632 47 77
- Adresse e-mail: service@mbt-bautechnik.ch
- Numéro de téléphone bureau: 041 610 85 53

📖 Marquage / Symboles:

Fabricant	Mägert G&C Bautechnik AG
Norme EN appliquée	EN 795 A
Mois / année de production	10/12
Nombre maximum de personnes autorisées à utiliser le point d'ancrage en même temps.	Maxi 3 personnes
Veillez lire la notice d'installation et d'utilisation avant tout usage.	

📄 Normes:

Le produit s'appuie sur les conditions-cadres de la norme EN 795:2012.

♻️ Mise hors service / Élimination:

Les produits MBT sont fabriqués dans une large mesure à partir de matériaux recyclables. Une revalorisation suppose une séparation appropriée des matières. Pour toute question, veuillez contacter Mägert G&C Bautechnik AG.

👉 Responsabilité:

Mägert G&C Bautechnik AG décline toute responsabilité en cas de dommages résultant du non-respect des présentes instructions d'utilisation.

Carte d'identification					
Désignation modèle :					
Numéro appareil:		Date de fabrication :			
Utilisateur :		N° d'identification :			
Date d'achat:		Date de 1ère utilisation:			
Révision					
	Date d'inspection	Motif de la révision ou de la réparation	Défauts constatés, réparations effectuées, remarques diverses	Date de la prochaine inspection	Nom et signature de la personne qualifiée
1					
2					
3					
4					